

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Fonds régions et ruralité

Le député Jean-Bernard Émond annonce une aide financière de 49 000\$ pour la Ville de Saint-Ours

SOREL-TRACY, le 4 octobre 2023 – Le député de Richelieu, M. Jean-Bernard Émond, annonce, au nom de la ministre des Affaires municipales, M^{me} Andrée Laforest, que le gouvernement du Québec accorde une somme de 49 000 \$ à la Ville de Saint-Ours pour la réalisation d'une initiative dans le cadre de l'Aide financière pour des projets locaux de vitalisation.

Le projet de la Ville de Saint-Ours consiste en la rénovation du deuxième étage de la Maison de la culture André-Melançon afin d'y aménager une salle d'exposition d'art et une salle de bain adaptée aux personnes à mobilités réduites. Actuellement, les activités communautaires se déroulent exclusivement au rez-de-chaussée. L'aménagement du deuxième étage permettra d'offrir une plus grande variété d'activités.

« Pour notre gouvernement, il est essentiel de soutenir la vitalité de nos collectivités en appuyant des projets qui auront des retombées positives sur notre territoire. Le FRR est d'ailleurs un levier financier qui contribue à faire rayonner nos régions, à les rendre encore plus attrayantes et encore plus animées, et j'en suis fier ! »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales

« Je salue cette initiative de la Ville de Saint-Ours qui favorise l'inclusion et le développement culturel de notre communauté locale. Cette subvention témoigne de l'engagement du gouvernement du Québec à soutenir le rayonnement de nos régions. En aménageant une salle d'exposition d'art et une salle de bain adaptée aux personnes à mobilité réduite, la ville crée un espace plus inclusif et accessible, permettant ainsi une plus grande variété d'activités culturelles et communautaires pour tous les citoyens et citoyennes. »

Jean-Bernard Émond, député de Richelieu

« L'importance de l'appui du gouvernement du Québec pour une petite municipalité souhaitant faire rayonner sa culture, ses artistes et ses organismes culturels permet d'assurer la vitalité de notre territoire et notre communauté. L'aide gouvernemental permet d'agir comme un véritable levier pour notre ville. »

Sylvain Dupuis, préfet de la MRC de Pierre-De Saurel et maire de la Ville de Saint-Ours

**ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC**

Cet appui financier s'inscrit dans le cadre du volet Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité (FRR). Il permettra d'agir sur le plan social, touristique ou culturel dans les milieux où l'indice de vitalité économique est plus faible.

- 30 -

Source : Raphaëlle Guilbault

Attachée politique
Bureau du député de Richelieu
450 742-3781
Raphaelle.Guilbault@assnat.qc.ca

Information : Élodie Masson

Attachée de presse
Cabinet de la ministre
des Affaires municipales
367 990-8017
Elodie.Masson@mam.gouv.qc.ca